

Les écoles de production

Agnès PANNIER-RUNACHER

Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance,
chargée de l'Industrie

Agnès PANNIER-RUNACHER

Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance,
chargée de l'Industrie

Les écoles de production

MARS 2022

Texte mis en ligne le 16 mars 2022

LES NOTES DE L'INSTITUT DIDEROT

SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| Avant-Propos | p. 5 |
| André Comte-Sponville | |
| Les écoles de production | p. 9 |
| Agnès Pannier-Runacher | |
| Introduction | p. 9 |
| I - Le constat | p. 11 |
| II - La pertinence du modèle des écoles de production | p. 14 |
| III - Une démarche volontariste du gouvernement pour développer les écoles de production | p. 19 |
| IV - Un avenir plein d'opportunités pour les écoles de production | p. 22 |
| Les publications de l'Institut Diderot | p. 27 |

Je tiens à remercier Jean-Claude Seys et André Comte-Sponville,
respectivement Président et Directeur général de l'Institut Diderot,
ainsi que Thomas Bourgeois, le Secrétaire général,
pour son efficacité dans la réalisation du projet.

Agnès Pannier-Runacher

AVANT-PROPOS

La jeunesse est une chance et un danger, une force et une fragilité. Mais dans des proportions inégales selon les individus, en fonction de leur milieu social et familial, de leurs capacités, de leurs goûts, de leur adaptation plus ou moins grande au système scolaire dominant, puis au marché du travail. Certains, dès l'enfance, ont tout pour réussir ; d'autres tout, semble-t-il, pour échouer. C'est la première injustice, la plus criante, la plus inacceptable, la plus lourde enfin de conséquences, puisqu'elle pèse sur de très jeunes gens, donc aussi sur notre avenir à tous.

Ceux qui échouent dès leur scolarité, les « décrocheurs » comme on dit, sont-ce eux qui sont inadaptés à l'école, ou est-ce l'école qui ne sait pas s'adapter à eux ? Et que peut-on faire pour que ça change ? Il s'agit moins de juger que d'aider, moins de déplorer que d'agir. Il y a urgence ! Que près d'un million de jeunes, chaque année, se retrouvent sans emploi, sans études ni formation, c'est un drame humain, une catastrophe sociale et une aberration économique. Que de souffrances pour ces jeunes en échec, que d'humiliations, quelle détresse parfois ! Que de soucis, que d'inquiétudes, pour leurs parents ! Et quel gâchis, pour notre pays !

Comment en sortir ? En améliorant la qualité de nos écoles, collèges, lycées et universités ? Sans doute. Mais aussi en offrant une deuxième chance – qui sera la première, pour certains d'entre eux – à ceux que le système scolaire ordinaire a laissé sur le bas-côté. C'est le but que visent, depuis leur origine, cette institution méconnue que sont les écoles de production. Elles sont fort anciennes (la première fut créée en 1882, à Lyon). Mais notre ministre de l'Industrie, Mme Agnès Pannier-Runacher, a raison de saluer leur important développement, ces dernières années. J'y vois comme elle des raisons de retrouver confiance, et d'en donner à ces jeunes gens. Confiance en notre pays, en ses capacités

pédagogiques, technologiques et industrielles. Confiance en notre jeunesse, dans sa diversité, quand on donne à tous et à chacun les moyens, forcément diversifiés, de réussir. Qui le pourrait, sans travail ? Et comment ferions-nous tous le même ?

Méfions-nous des hiérarchies traditionnelles et trompeuses. Chacun sait que les métiers industriels sont mal vus, dans notre pays. Ils passent – souvent à tort – pour mal rémunérés, polluants, peu enviables ou peu gratifiants. Le travail manuel, plus généralement, est peu valorisé. C'est à la fois injustifié et préjudiciable, et pas seulement pour les travailleurs manuels ! Fabriquer, transformer, produire, cela fait partie des plus essentielles capacités de l'humanité, comme des plus évidentes nécessités de la vie sociale. *Homo sapiens, homo faber* : un et le même ! Marx l'avait vu : « On peut distinguer les hommes des animaux par la conscience, par la religion ou par tout ce qu'on voudra. Eux-mêmes commencent à se distinguer des animaux dès qu'ils commencent à produire leurs moyens d'existence » (*L'Idéologie allemande*, I). Bergson le confirmera : « L'intelligence, envisagée dans ce qui en paraît être la démarche originelle, est la faculté de fabriquer des objets artificiels, en particulier des outils à faire des outils, et d'en varier indéfiniment la fabrication » (*L'Évolution créatrice*, II). Il y faut – et il y faudra de plus en plus, à cause des révolutions technologiques en cours – beaucoup d'intelligence, de connaissances, de savoir et de savoir-faire. Encore faut-il en donner l'accès à ceux qui sont moins à l'aise avec les livres qu'avec leurs mains, avec la théorie qu'avec la pratique. Affaire de justice ? Oui, d'abord. Mais affaire, aussi, d'efficacité. C'est le travail qui crée de la richesse, et c'est la seule façon de faire reculer la pauvreté. Comment accepter qu'il y ait tant de chômeurs dans notre pays et tant d'emplois qualifiés qui ne trouvent pas preneurs ?

Travailler, donc, et pour cela apprendre. Apprendre à travailler, apprendre en travaillant. Comment ? D'abord par l'action. Faire en apprenant, apprendre en faisant, c'est une merveilleuse façon d'apprendre, souvent la meilleure, parfois la seule. On n'apprend pas à danser en lisant un livre sur la danse. Ni à jouer du violon en allant au concert. « Les choses qu'il faut avoir apprises pour les faire, disait Aristote, c'est en les faisant que nous les apprenons » (*Éthique à Nicomaque*, II, 1). Tous les sportifs savent cela, tous les virtuoses, tous les artisans, presque tous les professionnels. C'est en forgeant qu'on devient forgeron, en faisant des mathématiques qu'on devient mathématicien. Comment s'exercer

sans apprendre ? Comment apprendre sans s'exercer ? Reste, dans chaque cas, à trouver la pédagogie qui convient.

« Faire pour apprendre » : c'est le principe même des écoles de production, avec une pédagogie adaptée, par petits groupes, une immersion dans l'écosystème local, avec des clients réels, des financements originaux, incluant des partenariats public-privé (y compris le mécénat d'entreprise) novateurs et efficaces, enfin avec des résultats spectaculaires, tant scolaires que professionnels, pour les jeunes qui ont eu la chance d'en bénéficier. Que demander de plus ? Que cela continue et se développe !

Notre ministre a raison : « Les jeunes de notre pays ne peuvent pas être condamnés, à 15 ans, en raison de leur décrochage scolaire ». C'est moralement et politiquement inacceptable, socialement délétère, économiquement absurde. Il faut donc que ça cesse. À nous, collectivement, de nous en donner les moyens !

Nous avons besoin d'industrie. Nous avons besoin de justice. Et les jeunes, y compris lorsqu'ils ont « décroché » de l'école, ont besoin de confiance, de réussite, d'accompagnement et de débouchés professionnels. Autant de raison, et toutes convergentes, de souhaiter le développement des écoles de production !

André Comte-Sponville
Directeur général de l'Institut Diderot

Les écoles de production

INTRODUCTION

Cette dernière décennie a mis en lumière l'accélération des révolutions digitales et environnementales. Le niveau de technologies, d'investissements et d'automatisation qu'elles requièrent, occupe largement nos analyses et sont à l'origine de grandes orientations des politiques publiques. Néanmoins, ces défis technologiques ne sauraient cacher l'importance sous-jacente des enjeux de formation et de compétences, à la fois pour notre industrie, pour l'emploi en France et pour la capacité de nos concitoyens à se projeter dans un avenir désirable. Ces enjeux sont d'autant plus essentiels que la France est confrontée à un chômage structurel depuis des années et à un taux d'emploi des jeunes faible, notamment vis-à-vis de ses voisins. Autant de combats clés pour la croissance et la cohésion sociale.

La priorité, dans les grands plans de relance et d'investissement, est de ne pas créer de biais qui éloignerait de l'emploi ceux qui le sont déjà et de profiter de ce moment historique de la politique économique et industrielle pour faire reculer les inégalités. Autrement dit, de ne laisser personne au bord de la route. Cela signifie de trouver une place à ceux pour qui le système est, parfois, inadapté ; ces trop nombreux jeunes qui décrochent de l'école parce qu'ils sont trop « matures » ou pour cause de troubles « dys ». Pour eux, les filières générales et les méthodes traditionnelles peuvent s'avérer être un véritable calvaire.

Le modèle des écoles de production est une des réponses à cet enjeu. Elles incarnent une France des solutions, qui se caractérise par une méthode, celle du

« faire pour apprendre ». Elles redonnent du sens à de jeunes décrocheurs qui deviennent, en deux ans, des professionnels débutants ardemment recherchés par des industriels qui recrutent. Elles sont le marqueur d'une volonté de sortir d'une France qui trop longtemps, a hiérarchisé les études et les métiers entre eux. C'est tout le sens de la revalorisation sans précédent des filières professionnelles et de l'apprentissage.

Durant ce quinquennat, nous avons pris des mesures pour préparer la France de 2030. L'enjeu des compétences sera crucial. Il s'agit, tout à la fois, de bâtir un modèle plus inclusif et divers, mais aussi d'accompagner sa transformation avec l'émergence de nouveaux talents.

Les écoles de production peuvent devenir un formidable fer de lance de cette ambition.

I. LE CONSTAT

1) Trop de jeunes sans solution

En 2018, les NEET, c'est-à-dire les jeunes sans études, emplois, ni formation, représentaient 13% de la classe d'âge des 16-25 ans, soit 963 000 jeunes. Cela signifie que chaque année, l'équivalent du nombre d'habitants d'une ville comme Marseille décroche du système scolaire sans solution. Pour une grande partie de ces jeunes, l'effet du décrochage autour de la 3^{ème} est décisif. Ainsi, 52% des NEET ont un niveau inférieur au CAP ou au BEP. Or, 44% des jeunes qui ne sont pas allés au-delà du collège ont du mal à lire, ce taux tombant à 16% chez ceux ayant obtenu un bac professionnel. La capacité à savoir lire a évidemment des conséquences majeures sur l'insertion sociale et professionnelle.

Cette masse de jeunes sans perspective a continué d'être alimentée. Pendant longtemps, plus de 100 000 jeunes sont sortis chaque année du système scolaire sans diplôme, ni qualification. Les raisons de ces décrochages sont multifactorielles. Toutefois, pour beaucoup de jeunes, le sentiment d'être « inadapté » pour le système scolaire traditionnel ou ne pas être « scolaire » ressort.

Pour que ces jeunes ne soient plus laissés pour compte, le gouvernement, et en particulier le Ministère de l'Éducation nationale, ont pris à bras-le-corps cette problématique. En 2020, les mesures de lutte contre le décrochage scolaire en France ont été renforcées pour la rentrée scolaire. L'obligation de formation qui vise à ce « qu'aucun jeune de moins de 18 ans ne se trouve sans solution et soit scolarisé, en formation, ou en emploi » a été mise en place lors de la rentrée 2018.

Pour que ces jeunes ne passent plus au travers des mailles du filet et portent les traces de cet échec toute leur vie, et avec eux leurs familles et leur territoire, il faut les aider.

2) L'enjeu des compétences pour la réindustrialisation de notre pays

Aujourd'hui, sous l'impulsion d'Emmanuel Macron, la reconquête industrielle de notre pays est une réalité. En 2021, comme en 2017, 2018 et en 2019, la France a recréé de l'emploi industriel net alors qu'entre 2000 et 2016, elle en a

détruit un million sans discontinuer. Cette reconquête industrielle s'illustre aussi par le fait qu'en 2021, pour la troisième année consécutive, la France est le pays européen le plus attractif pour les investissements étrangers dans l'industrie. Enfin, et pour la première fois depuis trois décennies, deux fois plus d'usines ont été créées que fermées en 2021. Ces résultats sont encourageants.

Mais, plusieurs défis brident notre croissance. Tout d'abord, celui du manque de main d'œuvre : 4 TPE/PME sur 5 disent avoir du mal à recruter (Baromètre Bpifrance Rexecode, novembre 2021) et 70 000 postes dans l'industrie sont à pourvoir, contre 40 000 avant la crise sanitaire. Ce chiffre est à double tranchant : c'est l'effet mécanique d'une politique volontariste d'incitation aux relocalisations – plus de 780 projets de relocalisation rendus possibles depuis septembre 2020 grâce au plan de relance – et de recréation de l'emploi industriel. Toutefois, c'est aussi le révélateur d'un frein à la réindustrialisation.

Sur les 70 000 emplois à pourvoir dans l'industrie, certains sont particulièrement en tension.

C'est notamment le cas des métiers de la chaudronnerie, métallerie et soudure, mais aussi de l'usinage, ou du textile. Ces métiers, qui exigent un certain savoir-faire et une formation spécifique, disposent de carnets de commandes remplis et pourraient recruter. Mais, il n'y a pas les compétences, et lorsqu'elles existent, elles ne sont pas sur le territoire qui recrute.

Il est donc crucial de concilier ces différentes problématiques. Les décrocheurs, hors du système, qui doivent trouver un projet, une formation et des débouchés ; les tensions de recrutement, sectorielles et locales, des métiers de l'industrie ; et l'exigence de savoir-faire de ces métiers en tension.

Cela pose la question de l'attractivité des métiers de l'industrie et d'un double hiatus, qu'il faudra dépasser.

Tout d'abord, celui de la vision fantasmée des métiers industriels.

Aujourd'hui, les Français considèrent les métiers industriels comme mal rémunérés. Pourtant, l'industrie rémunère bien mieux que la moyenne des secteurs privés. Un soudeur gagne souvent entre 2 000 et 3 000 euros bruts par mois,

voire plus lorsqu'il est spécialisé. Dans les Hauts-de-France, le niveau de rémunération des emplois industriels est supérieur en moyenne de 25 % à celui des autres emplois, selon la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la région.

Les Français considèrent aussi l'industrie comme polluante. Si l'industrie représente 18 % des émissions de CO₂ de la France, elle détient les clés pour développer et produire des solutions innovantes de décarbonation de nos activités humaines – se loger, se déplacer, se nourrir... L'industrie est donc le lieu de la transformation environnementale de notre économie.

Les Français considèrent aussi que l'industrie est un environnement de travail peu désirable, et restent, pour beaucoup dans une vision inspirée d'un imaginaire proche de *Germinal*, paru en 1885. Pourtant, aujourd'hui, un poste de travail peut être équipé avec beaucoup d'accompagnement pour ne pas répéter un geste, ou pour aider au port de charges. Avec la robotique et l'automatisation, on observe d'ailleurs une diminution continue des accidents de travail et des troubles musculo-squelettiques.

Pour redonner de l'attractivité, il faut donc, avant tout, donner à voir la réalité de ce qu'est l'industrie au XXI^{ème} siècle, en France. C'est-à-dire, des filières d'avenir, qui se décarbonent, s'automatisent, se numérisent et offrent des emplois.

Le second hiatus, c'est celui, souligné par plusieurs études, de l'écart entre les besoins de compétences et la réalité des compétences. Cet écart, il s'explique d'abord à la racine. C'est tout l'enjeu de la formation aux STEM (anglicisme couvrant : science, technologie, ingénierie et mathématiques). C'est aussi l'enjeu de l'orientation, les élèves étant insuffisamment guidés vers des formations débouchant sur des métiers en tension. Face à cette réalité, plusieurs plans d'investissement dans les compétences ont déjà été initiés depuis le début du quinquennat.

II. LA PERTINENCE DU MODÈLE DES ÉCOLES DE PRODUCTION

1) Un modèle de plus d'un siècle, dont le potentiel s'exprime pleinement face aux tensions des métiers industriels

Les écoles de production sont des établissements d'enseignement technique privés hors contrat et à but non-lucratif. Elles ont été créées, dans la région Rhône-Alpes, sous la Troisième République, en 1882. Toutefois, elles ont été circonscrites, et ne sont réapparues dans le paysage national qu'en 2000, année de création de la Fédération Nationale des Écoles de Production (FNEP). En 2006, le ministère de l'Éducation nationale a reconnu sept écoles de production existantes comme des « établissements privés d'enseignement technique participant de manière utile et efficace au service public de l'enseignement professionnel ». À partir de 2010, la FNEP s'est structurée pour accompagner les écoles existantes dans leur développement. Les bonnes pratiques ont été mutualisées et de nouvelles filières métiers, comme celle du textile ou du câblage électrique, ont été lancées. La FNEP a également assisté les porteurs de projets dans la création de nouvelles écoles. Elles ont alors commencé, timidement, à essaimer sur le territoire.

Le véritable coup d'accélérateur a été mis, durant le quinquennat d'Emmanuel Macron et notamment, depuis la loi pour choisir son avenir professionnel de 2018 qui a permis d'offrir une véritable reconnaissance juridique à ces établissements. Les écoles de production sont dorénavant définies à l'article L. 443-6 du Code de l'éducation.

Les écoles de production sont gratuites ou quasiment gratuites pour les élèves. Elles proposent un enseignement à la fois fondamental et technique à des jeunes en situation de décrochage scolaire de 15 à 18 ans. Le modèle d'enseignement se fonde sur des petits groupes à taille humaine : 10 à 12 jeunes par classe sont encadrés par un maître professionnel qui peut personnaliser le suivi et l'enseignement aux besoins de chaque élève.

Les écoles préparent, à compter de 15 ans et pour une durée de deux ans, les élèves au passage du CAP. Dans certaines écoles de production, l'enseignement peut être prolongé de deux ans pour le passage du bac professionnel.

2) Un fonctionnement sur-mesure

Chaque nouveau projet d'école de production émane d'un partenariat local. Il se fait entre les entreprises, les missions locales et toute institution chargée d'identifier des jeunes décrocheurs qui seraient candidats, les collectivités locales concernées et le porteur de projet.

Les entreprises s'allient pour déterminer un ou plusieurs métiers en tension qui limitent la croissance du territoire. C'est la raison pour laquelle la majorité des écoles de production sont créées dans les métiers industriels (chaudronnerie, bois, usinage, métallurgie, etc.) mais pas uniquement, puisque certains métiers de service comme la restauration sont également concernés. Chaque école est créée sur mesure pour les besoins d'un territoire.

La spécificité des écoles de production réside également dans la méthode qui y est déployée : le « faire pour apprendre ». Concrètement, le maître guide l'élève, mais le laisse faire des erreurs pour se rendre compte. Les enseignements théoriques sont reliés aux activités réalisées dans l'atelier pour leur donner du sens, en particulier dans les matières scientifiques.

La formation de l'élève se fait aux deux tiers dans la production de commandes pour de vrais clients : des entreprises qui se sont engagées à acheter la production. Le jeune est inséré directement dans le monde professionnel. Il est engagé vis-à-vis des exigences imposées par le client : la qualité, le respect des délais... Cette activité économique réelle permet de mobiliser, valoriser et responsabiliser les élèves. La « satisfaction du client » se substitue aux notes de l'école, souvent redoutées. Car, si des évaluations existent, notamment pour préparer aux examens, elles ne sont pas décisives et restent marginales. En devant respecter les cahiers des charges des industriels, les jeunes acquièrent un savoir-faire pratique. Ils acquièrent aussi, et c'est tout aussi important, un savoir-être avec une expérience du travail en équipe, qui est très recherchée par les employeurs.

Afin de s'assurer du bon déroulement de cet enseignement, les écoles de production sont particulièrement encadrées. Elles font l'objet d'inspections – jusqu'à cinq par an – de l'Éducation nationale. Ces contrôles, fréquents et approfondis, permettent de s'assurer des garanties sur la pédagogie, l'encadrement et la sécurité. Plus encore, car 25% des élèves des écoles de production ont moins

de 16 ans et sont soumis à l'obligation de scolarité, les écoles font l'objet d'un contrôle particulièrement méticuleux de l'Éducation nationale.

Enfin, il y a, au cœur de la méthode, le fait que les élèves de deuxième année mentorent et accompagnent les élèves de première année. Progressivement, dans ce collectif opérationnel, par une production tangible, les jeunes qui avaient décroché du système scolaire retrouvent l'espoir de trouver une place et un métier d'avenir. Dans un reportage sur les écoles de production diffusé au journal télévisé de 20h, sur France 2, Benjamin, élève en filière métallerie raconte : « j'ai retrouvé la joie de me lever le matin, ce qui n'a jamais vraiment existé parce que je n'ai jamais été scolaire » (source : JT France 2, Édition du 9 décembre 2021, « Écoles de production : un tremplin pour les jeunes décrocheurs »).

3) Des résultats saisissants



En 2017, la France ne comptait que 25 écoles de production. Aujourd'hui, elle en compte 42, implantées dans 11 des 13 régions métropolitaines. Celles-ci préparent 1 290 élèves à des diplômes professionnels d'État. Ils sont formés à des métiers très variés : mécanique d'usage, électricité industrielle, métallerie-serrurerie, chaudronnerie, mécanique automobile, menuiserie, ébénisterie, restauration, numérique... Leur profil est tout aussi varié : 18% de mineurs

non-accompagnés, 25 % d'habitants de zone rurale et 40 % de jeunes atteints de troubles dits « dys ».

Les résultats sont exceptionnels : 93 % des jeunes formés en écoles de production obtiennent un diplôme reconnu par l'État. C'est même 72 % d'entre eux qui obtiennent une mention au bac professionnel. Plus encore, ce qui était loin d'être une évidence : en moyenne 45 % d'entre eux poursuivent leurs études au-delà du CAP et du bac professionnel, selon l'enseignement suivi. Pour les 55 % restants, ils sont 100 % à obtenir un emploi dans la foulée. Et à avoir le choix de cet emploi : chaque élève obtient, en moyenne, entre cinq et six offres d'emploi en CDI sur son territoire.

Pour l'industrie, ces écoles de production sont aussi une manière de s'assurer que les compétences ne seront ni enfouies, ni oubliées. Qu'elles existent et se perpétuent dans l'écosystème local. Que ce soit dans les domaines de l'usinage, de la métallerie et soudage, de la chaudronnerie, du textile, du bois, des énergies renouvelables, et plus globalement, des industries en tension.

Face à cette réussite, depuis ce quinquennat, le gouvernement a accompagné la montée en puissance du modèle des écoles de production.

4) Quelques exemples de la réussite des écoles de production

Les écoles de production sont diverses. Elles sont le reflet des besoins spécifiques du territoire dans lequel elles s'insèrent. Parmi tant d'autres, deux exemples peuvent illustrer la spécificité, la diversité et la réussite de ce modèle.

• *L'école de production sud Oise O'Tech de Compiègne :*

Située à Compiègne, dans la région des Hauts-de-France, l'école a ouvert ses portes en septembre 2021. Les jeunes y sont formés aux métiers de l'usinage – 13 élèves – et de la chaudronnerie – 16 élèves, dans le cadre des diplômes d'État de « CAP chaudronnier et usinage » et « bac professionnel technicien en chaudronnerie et technicien d'usinage ».

Dans cette école, le cadre de formation est réparti entre 24 heures passées sur des machines et le reste est consacré à des cours théoriques, mais basés sur des cas concrets. En mathématiques, par exemple.

L'école est pleinement intégrée dans l'écosystème industriel local. En effet, un partenariat a été développé avec les entreprises Poclair, CMC, SAFRAN, l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie, ou avec des groupes spécialisés dans l'insertion professionnelle comme Proméo ou les apprentis d'Auteuil.

Le résultat, ce sont des élèves qui fabriquent des pièces pour des grands groupes industriels dans un cadre beaucoup plus adapté pour eux que celui de l'école. Tout en sachant que de véritables débouchés d'études et d'emplois sont au bout.

- *L'école de production La Giraudière, à Brussieu :*

A l'école La Giraudière, juste à côté de Lyon, 128 jeunes sont formés. L'école est dirigée par un ancien entraîneur de football pour les jeunes. À ses côtés, ils enchaînent les buts. Car dans cette école, 50 à 65 % des élèves vont jusqu'au BTS. Une très grande majorité des élèves disposent même de la chance de pouvoir choisir. En effet, ils obtiennent des offres d'emploi avant même la fin de leur scolarité, car ils sont au contact des entreprises dans le cadre de l'enseignement.

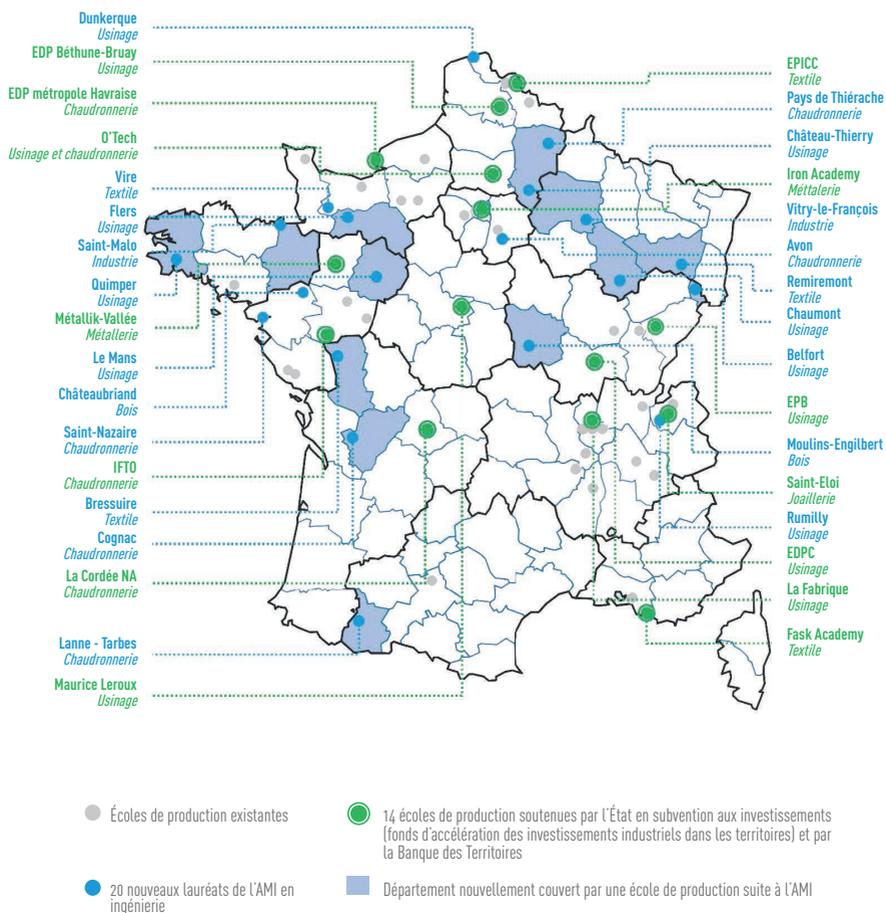
L'école est pleinement intégrée dans le tissu industriel local. Elle compte près de 150 clients, pour la très grande majorité des TPE-PME locales. Sur la base de leurs commandes, l'école réalise 900 000€ de chiffre d'affaires par an, qui sont réinjectés dans le fonctionnement de l'école.

Dans un article des Échos, l'un des élèves, Sébastien, 17 ans, en troisième année de métallerie exprime son épanouissement. « Je ne voulais pas travailler dans un bureau mais plutôt de mes mains ; je vais même plus loin car je fabrique des pièces pour des entreprises » (source : Les Échos, 27 novembre 2021, « Les écoles de production, un vivier d'ouvriers que s'arrachent les PME »).

C'est précisément l'objectif qui est poursuivi avec le déploiement sans précédent des écoles de production. Celui de valoriser tous les savoir-faire ; celui de ne pas hiérarchiser les compétences et les études ; celui de ne laisser aucun jeune sans solution.

III. UNE DÉMARCHE VOLONTARISTE DU GOUVERNEMENT POUR DÉVELOPPER LES ÉCOLES DE PRODUCTION

34 projets soutenus par l'AMI écoles de production pour accélérer le déploiement des écoles sur tout le territoire.



Sources : dossier presse du 23 novembre 2021 - Résultat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Écoles de production ».

Tout d'abord, l'offre de financement propre de la Banque des territoires a permis de subventionner 11 prêts pour lancer de nouvelles écoles.

Ensuite, dès 2018, les écoles de production ont été mises au cœur du dispositif « Territoires d'Industrie ». Ce programme est une démarche nouvelle qui consiste à rassembler les pouvoirs publics (État, régions, intercommunalités, opérateurs publics) et les industriels d'un même territoire pour établir un diagnostic, élaborer une feuille de route et apporter des solutions concrètes et adaptées aux besoins du terrain. Dans le cadre de ce programme, le fonds d'accélération pour les Territoires d'industrie a permis de soutenir treize écoles de production, qui ont depuis toutes pu ouvrir leurs portes ou leur nouvelle formation.

Mais, le déploiement sans précédent des écoles de production s'est véritablement fait lorsqu'avec la Fédération Nationale des Écoles de Production, France Industrie, la Banque des Territoires et les collectivités, associées via le programme « Territoires d'Industrie », l'État a initié un Appel à Manifestation d'Intérêt. Les objectifs étaient clairs : doubler le nombre d'écoles de production d'ici fin 2023, couvrir l'ensemble des régions françaises, y compris le Grand Est qui ne l'était pas jusqu'à présent et accompagner les jeunes vers un poste pérenne et qualifiant, en suscitant des vocations. Pour cela, les projets soutenus sont spécifiquement orientés vers des compétences dans des filières en croissance et qui font l'objet de tension sur les recrutements.

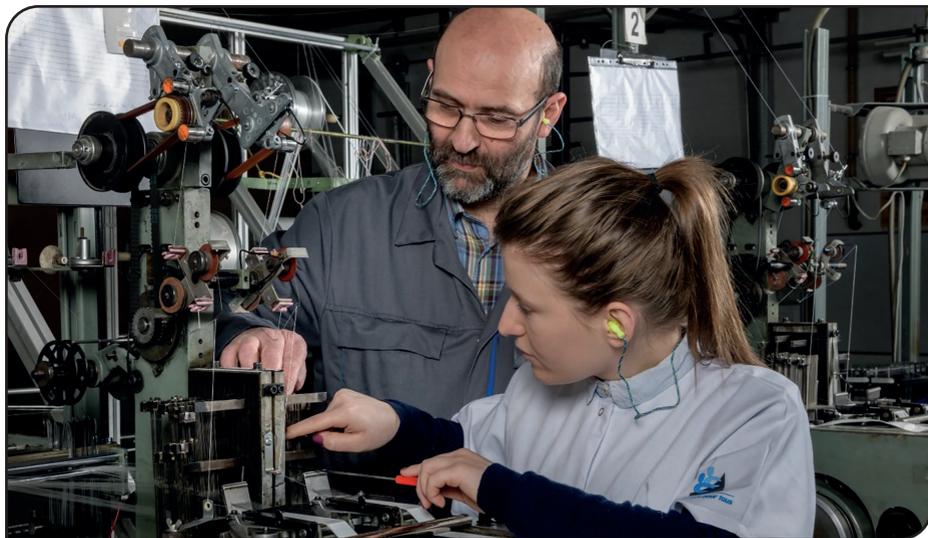
Pour que cela fonctionne, les lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt disposent d'un accompagnement sur mesure de l'État et de la Banque des territoires, autour de deux axes centraux. D'abord, celui de l'ingénierie amont, car une école de production est un projet complexe. Tant en termes de financement, que de recherche de partenaires, que d'identification des entreprises locales et des jeunes qui pourraient être intéressés. Ensuite, celui du financement des investissements industriels, via le fonds d'accélération des investissements industriels de « Territoires d'Industrie » et le financement de l'amorçage des projets, via des prêts de la Banque des territoires.

En complément, en lien avec le Ministère du Travail, le fonctionnement des écoles de production a été renforcé. La loi de Finances pour 2022 prévoit aussi plus de 7,5 milliards d'euros pour leur fonctionnement et le développement de leur réseau.

Après six mois d'Appel à Manifestation d'Intérêt, le soutien à 34 projets supplémentaires d'écoles de production, dans treize nouveaux départements, a été annoncé. Ces soutiens, ce sont à la fois des écoles qui bénéficieront d'aide technique dans la définition de leur modèle économique, leur structuration juridique et le contenu pédagogique de la formation. Ce sont aussi ceux qui ont bénéficié de soutiens financiers, comme l'école O'Tech de Compiègne, évoquée précédemment, qui a bénéficié de 800 000€ de subventions pour financer notamment le plateau technique de l'école.

L'objectif est de doubler d'ici 2023 le nombre d'écoles de production et d'élèves accompagnés, et d'atteindre le nombre de 100 écoles de production en France d'ici 2028. C'est-à-dire, une école par département.

IV. UN AVENIR PLEIN D'OPPORTUNITÉS POUR LES ÉCOLES DE PRODUCTION



1) Un modèle complémentaire à l'existant, preuve d'une bonne utilisation des fonds publics

Le coût du décrochage des jeunes est lourd. Il est lourd, avant tout, pour les jeunes. Ces derniers vont payer, pendant longtemps, leur sortie du système. D'abord, au niveau médical, les élèves en situation de décrochage scolaire ayant plus de risques de développer des troubles du comportement et notamment des troubles psychologiques et mentaux. Cela se traduit par une prépondérance plus forte à l'isolement social, à la dépression, mais aussi à des comportements délinquants. Le décrochage a aussi des conséquences sur l'emploi, rendant plus difficile l'insertion future sur le marché du travail et se traduisant souvent par des postes précaires avec des revenus limités.

Pour la société, le coût n'est pas moindre. En effet, selon une étude du cabinet Boston Consulting Group, les coûts associés au décrochage d'un jeune, cumulés tout au long de sa vie, sont évalués à 230 000 euros (source : BCG, 2012). Pour l'État, ce serait près de 30 milliards d'euros de dette contractée chaque année.

Les écoles de production apportent une réponse efficace à ce problème.

D'abord, car elles couplent solutions pour les jeunes, pour les entreprises et pour la réindustrialisation de notre pays.

Surtout, car elles reposent sur une utilisation pertinente et efficace des deniers publics. Chaque élève coûte 15 000€ brut de fonctionnement par an. Sur cette somme l'État prend à sa charge environ un tiers – 5 000€ -, la région un peu moins d'un tiers – 4 000€ - et le reste, provient d'autres sources – le paiement des commandes, le solde des 13% de la taxe d'apprentissage et le financement privé.

2) Un modèle qui reste à consolider pour se déployer pleinement

Toutefois, le modèle reste encore à améliorer à la faveur de sa montée en puissance.

Aujourd'hui, les écoles de production se développent grâce à l'action et aux investissements de très nombreux acteurs privés. La Fédération Nationale des Écoles de Production est chargée de promouvoir et de représenter les écoles. Les associations d'entreprises telles que l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), la Fédération Française du Bâtiment (FFB) ou l'Association nationale pour la formation automobile (ANFA) travaillent avec les écoles de production. Les universités et les instituts peuvent aussi intervenir, tout comme les fondations sociales.

Toutefois, il est essentiel, pour soutenir ce modèle, que les entreprises individuelles ancrent leur soutien dans la durée. À l'instar de la Fondation TotalEnergies, qui a annoncé en 2018 soutenir leur développement à hauteur de 60 millions d'euros sur 10 ans. Ce n'est certes pas la culture française, mais il est nécessaire de développer un modèle de mécénat d'entreprises plus fort. Il ne doit pas être uniquement financier. Le mécénat de compétences est, lui aussi, crucial. Les entreprises peuvent aider les écoles en détachant, parmi leurs collaborateurs, des formateurs et des porteurs de projets.

Plus encore, il paraît important de permettre à des industriels d'être associés plus facilement pour porter des projets avec les écoles. Ils doivent pouvoir être moteurs, selon leurs besoins et sur leurs territoires, dans les projets de création de ces écoles. Ils pourraient même être associés en tant que directeur d'école.

En effet, au-delà de l'aspect pédagogique, les écoles de production portent un projet entrepreneurial et social et les industriels disposent d'une expertise qui pourrait profiter pleinement aux élèves et aux écoles. Les profils d'entrepreneurs et d'industriels pourraient donc être valorisés.

Enfin, il est nécessaire d'accroître la dimension numérique de l'enseignement des écoles de production alors que l'industrie et les métiers font face à la transformation digitale de l'économie. Le savoir-faire exigé dans de nombreux métiers est numérique. L'attractivité des écoles de production n'en serait que plus rapidement renforcée, tant pour les jeunes candidats élèves que pour les entreprises qui vont les employer.

3) Un modèle symbole de nos ambitions pour nos jeunes, notre industrie et notre pays

Le modèle des écoles de production est complémentaire à l'existant et atteste d'une nouvelle manière de répondre aux problématiques industrielles locales. Il répond tout à la fois aux enjeux, parfois très locaux, des métiers en tension, mais aussi, plus globalement, aux enjeux nationaux : le décrochage, la réindustrialisation, le manque de compétences industrielles...

Ce modèle atteste aussi de la réussite toute particulière d'un partenariat public-privé. Il montre que l'action conjointe de l'État, des collectivités et des acteurs privés locaux, permet de résoudre des problématiques, locales et nationales, complexes. Les écoles de production sont une manière de mettre tous les acteurs autour de la même table, au service d'un double objectif partagé : l'industrie et l'avenir des jeunes, en particulier ceux qui sont issus de milieux défavorisés.

Finalement, les écoles de production illustrent le projet de société porté par le président de la République. En effet, le cœur de sa vision et de son action, est la lutte contre l'assignation à résidence et pour l'émancipation de tous. Les jeunes de notre pays ne peuvent pas être condamnés à 15 ans en raison de leur décrochage scolaire. Les résultats exceptionnels des écoles de production montrent qu'il n'y a pas de fatalité. Ils prouvent qu'elles sont un moyen éprouvé de faire « raccrocher » des jeunes. Ils permettent à de nombreux parents de retrouver de l'espoir pour l'avenir de leurs enfants. Ils donnent des perspectives. Aux jeunes qui, par le « faire pour apprendre », découvrent leur virtuosité pour

un futur métier. Aux parents, qui retrouvent de l'espoir pour l'avenir de leurs enfants. A l'industrie, qui découvre ses futurs talents.

Retrouvez l'actualité de l'Institut Diderot sur
www.institutdiderot.fr / @InstitutDiderot

LES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DIDEROT

Dans la même collection

- **L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert** - Emmanuel Halais
- **Le futur de la procréation** - Pascal Nouvel
- **La République à l'épreuve du communautarisme** - Eric Keslassy
- **Proposition pour la Chine** - Pierre-Louis Ménard
- **L'habitat en utopie** - Thierry Paquot
- **Une Assemblée nationale plus représentative** - Eric Keslassy
- **Où va l'Égypte ?** - Ismaïl Serageldin
- **Sur le service civique** - Jean-Pierre Gualezzi
- **La recherche en France et en Allemagne** - Michèle Vallenthini
- **Le fanatisme** - Texte d'Alexandre Deleyre présenté par Dominique Lecourt
- **De l'antisémisme en France** - Eric Keslassy
- **Je suis Charlie. Un an après...** - Patrick Autréaux
- **Attachement, trauma et résilience** - Boris Cyrulnik
- **La droite est-elle prête pour 2017 ?** - Alexis Feertchak
- **Réinventer le travail sans l'emploi** - Ariel Kyrrou
- **Crise de l'École française** - Jean-Hugues Barthélémy
- **À propos du revenu universel** - Alexis Feertchak & Gaspard Koenig
- **Une Assemblée nationale plus représentative - Mandature 2017-2022** - Eric Keslassy
- **Handicap et République** - Pierre Gallix
- **L'avenir de notre modèle social français** - Jacky Bontems & Aude de Castet
- **Réflexions sur la recherche française** - Raymond Piccoli
- **Le système de santé privé en Espagne : quels enseignements pour la France ?**
Didier Bazzocchi & Arnaud Chneiweiss
- **Le maquis des aides sociales** - Jean-Pierre Gualezzi
- **Réformer les retraites, c'est transformer la société** - Jacky Bontems & Aude de Castet
- **Vers un droit du travail 3.0** - Nicolas Dulac
- **L'assurance santé privée en Allemagne : quels enseignements pour la France ?**
Arnaud Chneiweiss & Nadia Desmaris

-
- Repenser l'habitat. Quelles solidarités pour relever le défi du logement dans une société de longévité ? - Jacky Bontems & Aude de Castet
 - De la nation universelle au territoire-monde. L'avenir de la République dans une crise globale et totale - Marc Soléry
 - L'intelligence économique - Dominique Fonvielle
 - Pour un Code de l'enfance - Arnaud de Belenet

Les Carnets des Dialogues du Matin

- L'avenir de l'automobile - Louis Schweitzer
- Les nanotechnologies & l'avenir de l'homme - Etienne Klein
- L'avenir de la croissance - Bernard Stiegler
- L'avenir de la régénération cérébrale - Alain Prochiantz
- L'avenir de l'Europe - Franck Debié
- L'avenir de la cybersécurité - Nicolas Arpagian
- L'avenir de la population française - François Héran
- L'avenir de la cancérologie - François Goldwasser
- L'avenir de la prédiction - Henri Atlan
- L'avenir de l'aménagement des territoires - Jérôme Monod
- L'avenir de la démocratie - Dominique Schnapper
- L'avenir du capitalisme - Bernard Maris
- L'avenir de la dépendance - Florence Lustman
- L'avenir de l'alimentation - Marion Guillou
- L'avenir des humanités - Jean-François Pradeau
- L'avenir des villes - Thierry Paquot
- L'avenir du droit international - Monique Chemillier-Gendreau
- L'avenir de la famille - Boris Cyrulnik
- L'avenir du populisme - Dominique Reynié
- L'avenir de la puissance chinoise - Jean-Luc Domenach
- L'avenir de l'économie sociale - Jean-Claude Seys
- L'avenir de la vie privée dans la société numérique - Alex Türk
- L'avenir de l'hôpital public - Bernard Granger
- L'avenir de la guerre - Henri Bentegeat & Rony Brauman
- L'avenir de la politique industrielle française - Louis Gallois
- L'avenir de la politique énergétique française - Pierre Papon
- L'avenir du pétrole - Claude Mandil
- L'avenir de l'euro et de la BCE - Henri Guaino & Denis Kessler
- L'avenir de la propriété intellectuelle - Denis Olivennes

- L'avenir du travail - Dominique Méda
- L'avenir de l'anti-science - Alexandre Moatti
- L'avenir du logement - Olivier Mitterrand
- L'avenir de la mondialisation - Jean-Pierre Chevènement
- L'avenir de la lutte contre la pauvreté - François Chérèque
- L'avenir du climat - Jean Jouzel
- L'avenir de la nouvelle Russie - Alexandre Adler
- L'avenir de la politique - Alain Juppé
- L'avenir des Big-Data - Kenneth Cukier et Dominique Leglu
- L'avenir de l'organisation des Entreprises - Guillaume Poitrinal
- L'avenir de l'enseignement du fait religieux dans l'École laïque - Régis Debray
- L'avenir des inégalités - Hervé Le Bras
- L'avenir de la diplomatie - Pierre Grosser
- L'avenir des relations Franco-russes - S.E. Alexandre Orlov
- L'avenir du Parlement - François Cornut-Gentille
- L'avenir du terrorisme - Alain Bauer
- L'avenir du politiquement correct - André Comte-Sponville & Dominique Lecourt
- L'avenir de la zone euro - Michel Aglietta & Jacques Sapir
- L'avenir du conflit entre chiïtes et sunnites - Anne-Clémentine Larroque
- L'avenir de l'Iran - S.E. Ali Ahani
- L'avenir de l'enseignement - François-Xavier Bellamy
- L'avenir du travail à l'âge du numérique - Bruno Mettling
- L'avenir de la géopolitique - Hubert Védrine
- L'avenir des armées françaises - Vincent Desportes
- L'avenir de la paix - Dominique de Villepin
- L'avenir des relations franco-chinoise - S.E. Zhai Jun
- Le défi de l'islam de France - Jean-Pierre Chevènement
- L'avenir de l'humanitaire - Olivier Berthe - Rony Brauman - Xavier Emmanuelli
- L'avenir de la crise du Golfe entre le Qatar et ses voisins - Georges Malbrunot
- L'avenir du Grand Paris - Philippe Yvin
- Entre autonomie et Interdit : comment lutter contre l'obésité ? - Nicolas Bouzou & Alain Coulomb
- L'avenir de la Corée du Nord - Juliette Morillot & Antoine Bondaz
- L'avenir de la justice sociale - Laurent Berger
- Quelles menaces numériques dans un monde hyperconnecté ? - Nicolas Arpagian
- L'avenir de la Bioéthique - Jean Leonetti
- Données personnelles : pour un droit de propriété ? - Pierre Bellanger & Gaspard Koenig
- Quels défis pour l'Algérie d'aujourd'hui ? - Pierre Vermeren
- Turquie : perspectives européennes et régionales - S.E. Ismail Hakki Musa
- Burn-out : le mal du siècle ? - Philippe Fossati & François Marchand

- L'avenir de la loi de 1905 sur la séparation des Église et de l'État - Jean-Philippe Hubsch
- L'avenir du bitcoin et de la blockchain - Georges Gonthier & Ivan Odonnat
- Le Royaume-Uni après le Brexit - Annabelle Mourougane - Frédéric de Brouwer & Pierre Beynet
- L'avenir de la communication politique - Gaspard Gantzer
- L'avenir du transhumanisme - Olivier Rey
- L'économie de demain : sociale, solidaire et circulaire ? - Géraldine Lacroix & Romain Slitine
- La transformation numérique de la défense française - Vice-amiral Arnaud Coustillière
- L'avenir de l'indépendance scientifique et technologique française - Gérard Longuet
- L'avenir du Pakistan - Ardavan Amir-Aslani
- Le corps humain et sa propriété face aux marchés - Sylviane Agacinski
- L'avenir de la guerre économique américaine - Ali Laïdi
- Construire l'économie de demain - Jean Tirole
- L'avenir de l'écologie... et le nôtre - Luc Ferry

Les Déjeuners / Dîners de l'Institut Diderot

- La Prospective, de demain à aujourd'hui - Nathalie Kosciusko-Morizet
- Politique de santé : répondre aux défis de demain - Claude Evin
- La réforme de la santé aux États-Unis : quels enseignements pour l'assurance maladie française ?
Victor Rodwin
- La question du médicament - Philippe Even
- Le corps ce grand oublié de la parité - Claudine Junien
- Des guerres à venir ? - Philippe Fabry
- Les traitements de la maladie de Parkinson - Alim-Louis Benabib
- La souveraineté numérique - Pierre Bellanger
- Le Brexit et maintenant - Pierre Sellal
- Les Jeux paralympiques de Paris 2024 : une opportunité de santé publique ?
Professeur François Genet & Jean Minier - Texte écrit en collaboration avec Philippe Fourny
- L'intelligence artificielle n'existe pas - Luc Julia
- Cyber : quelle(s) stratégie(s) face à l'explosion des menaces
Jean-Louis Gergorin & Léo Issac-Dognin
- La puissance publique face aux risques - François Vilnet & Patrick Thourot
- La guerre des métaux rares. La face cachée de la transition énergétique et numérique
Guillaume Pitron
- Comment réinventer les relations franco-russes ? - Alexandre Orlov
- La République est-elle menacée par le séparatisme ? - Bernard Rougier
- La révolution numérique met-elle en péril notre civilisation ? - Gérald Bronner
- Une croissance au service de l'environnement - Bruno Durieux

-
- Comment gouverner un peuple-roi ? - Pierre-Henri Tavoillot
 - L'eau enjeu stratégique et sécuritaire - Franck Galland
 - Autorité un «enjeu pluriel» pour la présidentielle 2022 ? - Thibault de Montbrial

Les Colloques de l'Institut Diderot

- L'avenir du progrès
- Les 18-24 ans et l'avenir de la politique
- L'avenir de l'Afrique

Les écoles de production



Agnès PANNIER-RUNACHER,

Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie.

Souvent trop dévalorisé dans notre pays, le travail manuel souffre d'une image en total décalage avec la réalité. Les entreprises sont mises à distance des centres de formation étant donné qu'il a été décidé, depuis la seconde moitié du 20^{ème} siècle, que chaque élève se doit d'être formé à la pensée abstraite et passer par le concept pour accéder à la connaissance.

Résultat, la filière technique est boudée alors que des dizaines de milliers de postes ne sont pas pourvus dans l'industrie, faute de candidats, bien que nous vantions régulièrement les vertus de la Suisse et de l'Allemagne pour leur approche de l'apprentissage et des filières techniques.

Comme le met en évidence André Comte-Sponville dans son avant-propos, « "faire pour apprendre", c'est le principe même des Écoles de production, avec une pédagogie adaptée, par petits groupes, une immersion dans l'écosystème local, avec des clients réels, des financements originaux, incluant des partenariats public-privé (y compris le mécénat d'entreprise) novateurs et efficaces, enfin avec des résultats spectaculaires, tant scolaires que professionnels, pour les jeunes qui ont eu la chance d'en bénéficier. Que demander de plus ? Que cela continue et se développe ! ».

Voyons plutôt comment tirer profit de chaque approche et cessons d'opposer les cols bleus aux cols blancs alors que le nouveau prolétariat se trouve désormais dans le secteur des services. La Ministre déléguée, chargée de l'Industrie, a raison : « Les jeunes de notre pays ne peuvent pas être condamnés, à 15 ans, en raison de leur décrochage scolaire ».

Jean-Claude SEYS
Président de l'Institut Diderot


INSTITUT
DIDEROT

La présente publication ne peut être vendue

ISBN N° 979-10-93704-94-4



9791093704944
ISSN 25538640 (en ligne)
ISSN-L 22729380 (imprimé)